

**BUREAU DE L'INFORMATION – 38<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE**

**APX**

<b>Date</b>	4 novembre 2015	<b>Salle</b>	SALLE XI
<b>Séance n°</b>	1	<b>Heure</b>	De : 10h A : 13h
<b>Président(s)</b>	S. E. M. Matthew Sudders	<b>Pays</b>	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

**RESUME DES DEBATS**

<b>POINTS EXAMINES</b>	Point 1.3 – Rapport de la Directrice générale sur les communications reçues des États membres invoquant les dispositions de l'article IV.C, paragraphe 8 (c), de l'Acte constitutif Point 5.4 Révision du mandat du Comité consultatif de surveillance Point 5.6 Définition des régions en vue de l'exécution par l'Organisation des activités de caractère régional Point 10.4 Rapport de la Directrice générale sur la situation de la Caisse d'assurance-maladie (CAM) Point 10.1 Statut et Règlement du personnel		
<b>Débat n°</b>	1	<b>Progrès des débats</b>	Point 1.3 examen à poursuivre et à conclure le 6 nov. l'après-midi Point 5.4 fin Point 5.6 fin Point 10.4 fin Point 10.1 Suite le 4 nov. l'après-midi
<b>Documents correspondants</b>	Point 1.3 38 C/10 et Add. Point 5.4 38 C/52 Point 5.6 38 C/58 Point 10.4 38 C/43 Point 10.1 38 C/40 et Add.		
<b>Projet(s) de résolution examiné(s)</b>	Aucun projet de résolution examiné durant le débat		
<b>Pays ayant pris la parole</b>	Point 1.3 Nigéria, Sénégal, El Salvador, Barbade, Allemagne, Oman, Chine, Philippines Point 5.4 Sainte-Lucie, Canada, Cuba, Nigéria, El Salvador, Malaisie, Guinée Point 5.6 Barbade Point 10.4 Canada, Kenya, Malaisie, République de Corée, Mexique, Nigéria, Brésil, Argentine, Fédération de Russie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Allemagne, Chili, Algérie, El Salvador Point 10.1 Allemagne, Slovaquie, Brésil, Canada, Algérie, Sainte-Lucie		
<b>Résumé des débats</b>	Election du Bureau de la Commission Adoption du calendrier des travaux de la Commission avec modifications  Point 1.3 examen à poursuivre au regard des travaux du Groupe de travail sur les droits de vote le vendredi 6 novembre dans l'après-midi Point 5.4 a été adopté avec amendements Point 5.6 a été adopté sans amendements Point 10.4 a été adopté avec amendements Point 10.1 La décision dans le document 38 C/40 a été adopté sans amendement, examen		

	à poursuivre durant la séance de l'après-midi avec le document 38 C/40 Add.
--	---